

XYZ. La revue de la nouvelle

Jamais, au grand jamais

Bertrand Bergeron



Number 126, Summer 2016

Nouvelle d'une plage : à l'écart du tourisme de masse

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/81874ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Publications Gaëtan Lévesque

ISSN

0828-5608 (print)

1923-0907 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bergeron, B. (2016). Jamais, au grand jamais. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (126), 21–24.

Tous droits réservés © Publications Gaëtan Lévesque, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Jamais, au grand jamais

Bertrand Bergeron

BIEN AU CONTRAIRE ! Car, depuis que la Municipalité, sans études ni consultations, lors d'une assemblée générale spéciale tenue à la sauvette, a modifié ce règlement au sujet de la bande riveraine, tous ces territoires qui donnent directement sur l'eau, on ne s'y sent plus chez soi, assurément. D'autant que, s'il s'agissait de terres cultivables ou de maraîchers ou de potagers expérimentaux le long d'une rivière ou d'un affluent, on pourrait à la limite y voir une quelconque légitimité, eu égard à certaines appréhensions sur le plan écologique. Mais dans le cas d'un lac comme le nôtre, de ses berges occupées sur toute sa circonférence par des résidences secondaires soigneusement entretenues, ou de simples chalets, mais surveillés à la loupe, on voit mal ici se profiler un certain péril environnemental. Et s'il est dans l'esprit des nouveaux règlements que la bande riveraine, dans ses derniers mètres, soit considérée comme relevant de la gestion collective de la municipalité, jamais, au grand jamais les détenteurs des titres de propriété n'ont jusque-là imaginé que n'importe qui pût y venir et y circuler à loisir et tout à son aise. C'est bien dans cet esprit qu'on a depuis toujours coupé court au moindre projet de plage publique et qu'on a sévèrement tarifé les rares voies d'accès à l'eau. Or, voici qu'on nous impose ce nouveau règlement, lequel élargit d'office notre bande riveraine, et se donne même la peine de préciser que la libre circulation y apparaît d'office comme autorisée à n'importe qui.

Cela mérite-t-il qu'on en fasse toute une histoire ? ripostera-t-on. Qu'on se donne un peu la peine d'y songer ! Qui dit grève ou plage, en été, dit séances de bronzage, et ce, jamais en solitaire, au grand jamais, ces corps efflanqués dans des poses oisives, parés de minuscules pièces vestimentaires qu'on déplace de manière chronométrée sous prétexte de prévisibles marques à la suite d'une exposition abusive au soleil, les épidermes copieusement huilés dans la complicité,

et rutilants, dans des postures scandaleusement relâchées. Le bronzage, passe encore. Mais la baignade ! Plus grégaire, nettement plus grégaire, plus envahissante aussi ! Et trop souvent assortie d'une progéniture bruyante et criarde et trépidante, nombreuse, si nombreuse avec ces animaux domestiques qu'on dirait mal élevés, un bivouac survolté et sanguin sur un gazon au passé si tranquille, une baignade qui implique à présent sautilllements dans les flots et arrosages espiègles, tous ces cris dans le but de simuler la joie, toute cette agitation gratuite amplifiée d'emportements tapageurs. Et ce, en pleine zone privée ! D'ailleurs, ça ne se limite pas à cela ! Car le pire reste à prévoir et à craindre : l'heure des jeunes, l'arrivée des bandes, des hordes, l'heure des envahisseurs à tintamarre et des débordements fous.

Ils débarquent quand ça leur convient, sans prévenir. Par contre, ils s'annoncent. On les sent qui s'approchent. À cause du boucan. Tout d'abord, on imagine aux grondements qu'il s'agit du juge Bonenfant, de retour au lac à bord de son hydravion. Seulement, comme le vrombissement dure et dure, que le tapage augmente, avec ce fond sourd et grave d'un moteur puissant mais âgé, avec ces pétarades qui rappellent le distingué vacarme de chaînes en métal qu'on rabattrait lourdement contre des panneaux de tôle, pétarades au-dessus desquelles trônent les décibels d'un prétendu chanteur qui râle et qui croasse et puis qui grogne, sans compter ces éclats de casseroles qu'on frapperait en cadence à la manière d'une section rythmique. On sait que, sous peu, ils seront là. On perçoit déjà, à travers ce concert infernal, des rires et des éclats de voix. Finalement nous apparaissent des silhouettes agitées, les torsos de garçons parés de drapeaux de pirates sommairement cousus, taillés exprès pour mettre en évidence leurs muscles, tout fiers de leurs boucles de corsaires à l'oreille, justement, puis des filles et encore d'autres garçons, arborant tatouages et scarifications et tiges de métal à même la peau sur toute la surface qu'ils donnent à voir. Et ça sautille et ça marche à reculons, peu importe qui amplifie

à l'épaule. Ils singent ceux qui plaisantent et se moquent de tout et rigolent sans se soucier du reste, ils boivent à même le goulot des alcools redoutables qu'ils font circuler. Ça s'es-claffe et ça crie et ça fume va savoir quoi ! Comme si le monde leur appartenait. Et là où, par malheur, s'arrête et s'installe la horde, là se met en branle et se déploie, dans toute sa fureur, le spectacle des grandes démonstrations. Ça danse par petits groupes, en cercles, ensemble, pêle-mêle, filles comme garçons, ça se déhanche et se trémousse, par ici on crie, plus loin on glousse, là-bas on se toise on s'approche on joue des mains on joue des genoux, c'est le retour du païen vautré dans une sorte de spontanéité primaire qui s'exprime en plein immédiat. À cause de la musique, impossible de savoir dans quelle langue ils se parlent. Nul doute cependant : c'est la langue directe, sans retenue, celle qui va droit au but. Et ils nous feront un feu sur la grève, nous empêchant jusqu'aux petites heures de dormir. Ça se passe, ça se passe sous nos yeux et ça se passe de toute approbation. La rive, la grève, la plage ont déjà tout vu. Elles, sans doute. Mais pas nous !

Inutile, d'ailleurs, de loger quelque plainte auprès des forces de l'ordre puisque, nous assure-t-on, les plus jeunes de leurs agents se trouvent déjà infiltrés parmi ces sauvages au tempérament festif ! Alors, autant se rendre, s'installer dans des hamacs ou des transats matelassés, et attendre patiemment que ça s'épuise, tout en jetant un œil de temps en temps, prudemment, au cas où ça dégénérerait. D'ailleurs, parmi les propriétaires ainsi exploités, quelques-uns ont commencé à requérir sur leur propriété la présence d'éventuels acolytes de leur famille ou de leurs proches ou de leurs connaissances ou, tout simplement, d'intervenants citoyens, les uns et les autres se montrant disposés à se délester de petites sommes, pour nous assister, en milices improvisées, prêtes à soutenir, le cas échéant, la démocratie dans sa vigilance face aux changements et aux limites à observer. Et c'est de ce côté, celui du gazon profond plutôt que de l'eau, qu'on trouve de plus en plus de fauteuils roulants, ou de grabataires ou de convalescents à béquilles ou de retraités se déplaçant à l'aide d'une

canne, tous citoyens imbus d'abnégation et prêts au sacrifice si, un jour, malgré la surveillance de tous les instants, il devient impératif de se dresser et de soutenir la démocratie dans ses limites à ne pas franchir. Car en chacun de soi sommeille la vertu de la quiétude spirituelle. Et ce bien, nul n'y renoncera. Bien au contraire !